

[Texte]

Mr. Gurbin: So you still have to have a little extra maintenance as compared to just straight oil then.

Mr. Poetschke: Well, the amount is part of what we have to determine as part of the test series. We are not certain precisely as to what is left, what has to be handled. The amount of ashes is small compared to what you normally consider when you are burning coal. So it is a massive improvement over burning coal.

Mr. Gurbin: Is it the kind of thing where you shovel it out or is it exhausted out?

Mr. Poetschke: Some will be exhausted and some will remain to be sucked out perhaps by vacuum. But we do not have enough hard data on the final results of this to make definitive statements on it yet.

Mr. Gurbin: I will finish off and then pass to Mr. MacBain. We started to talk about NRC and what unique adaptations your company, as a process, are doing. You are a commercial venture that is developing this process and you intend to expand it across the country where the application can be made. So does NRC then become a part of this in terms of a royalty, or how does that relationship work? And when you get right down to the bottom line, what do you expect the federal government to do now in terms of helping you to develop this?

Mr. Medjuck: The first thing is that NRC get royalties at so much a ton on their licences and the part of the patent grant provides us to pay them so many cents a ton for every ton of coal or product we produce. So that is how they benefit financially.

• 0950

Mr. Gurbin: Or that you would produce under sub-licence.

Mr. Medjuck: That is right. And they have to ratify all the sub-licences. What we want the federal government to do in policy is, a) convince—well, that is a good question.

Mr. Poetschke: Let me take a crack at it.

Mr. Medjuck: Yes, sure.

Mr. Poetschke: There is not a simple answer. As Ralph says it is a good question. But the situation is, and this is true with all alternative energy suppliers, that we are facing a rigged market, an artificial market. The strange thing about the rigging is that it is of no benefit to suppliers to supply alternate fuels. It is of no benefit to users to use alternate fuels. The sector that has the major amount to gain from the use of alternate fuels at this stage is the public sector. The potential savings in foreign exchange are phenomenal, the savings and subsidies, and, from a Nova Scotia's point of view, a tremendous potential for increased income in the province rather than going outside.

The Chairman: An enormous potential.

[Traduction]

M. Gurbin: Donc, l'utilisation de ce combustible entraîne un travail d'entretien supplémentaire comparativement au pétrole ordinaire.

M. Poetschke: Notre série de tests nous permettra de déterminer l'importance exacte de ce travail, car on n'a pas encore précisé la proportion des résidus à évacuer. Le volume de cendre est minime si on le compare à celle dégagée par le charbon. Il s'agit donc d'une amélioration considérable par rapport à la combustion du charbon ordinaire.

M. Gurbin: S'agit-il de résidus qui doivent être retirés par un procédé mécanique (à la pelle par exemple) ou de résidus évacués par échappement?

M. Poetschke: Une partie sera évacuée par échappement et une autre partie devra être enlevée par aspiration. Nous ne disposons pas encore de données suffisantes pour faire des déclarations précises à cet égard.

M. Gurbin: Une dernière question et je céderai ensuite la parole à M. MacBain. Nous avons parlé du CNR et des adaptations uniques que votre entreprise a fait de son procédé. Votre entreprise commerciale fait le développement du procédé et vous avez l'intention de l'étendre partout où la chose s'avèrera possible au pays. Le CNR en retirera des droits ou des redevances? Quelle est exactement la nature de vos rapports à cet égard? Enfin, pour tout dire, quelle aide attendez-vous du gouvernement fédéral pour exploiter ce procédé?

M. Medjuck: D'abord, le CNR touche des redevances sur le tonnage, sous l'empire de ses licences, et la partie du brevet que nous détenons nous oblige à verser un tantième, pour chaque tonne de charbon ou de produit fini. C'est de cette façon que le CNR bénéficie financièrement de l'exploitation.

M. Gurbin: Ou que vous produiriez en vertu d'un droit d'utilisation.

M. Medjuck: C'est exact. Le CNR doit ratifier tous les droits d'utilisation. Pour ce qui est de nos attentes vis-à-vis du gouvernement fédéral, je dirai que c'est d'abord de convaincre... Au fait, c'est une excellente question...

M. Poetschke: Laissez-moi tenter de répondre à cela.

M. Medjuck: Certainement!

M. Poetschke: Tout cela est très complexe. Comme l'a dit M. Medjuck, il s'agit d'une excellente question. La situation étant ce qu'elle est, et cela vaut pour tous les fournisseurs d'autres formes d'énergie, nous sommes en face d'un marché structuré, je dirais même un marché artificiel. Ce qu'il y a d'étrange dans cette structure, c'est que les fournisseurs n'ont pas intérêt à fournir d'autres formes de combustible, et les consommateurs n'ont pas intérêt à utiliser d'autres types de combustible. Le secteur qui pourrait, à ce stade-ci, tirer le meilleur parti d'un combustible de remplacement est le secteur public. Le potentiel en économies de change est phénoménal. Donc, avantages sur le plan des économies et des subventions et, du point de vue de la Nouvelle-Écosse, un potentiel extraordinaire d'accroître le revenu de la province au lieu de voir les crédits s'en aller ailleurs.

Le président: Un potentiel énorme en effet.